

Pour diffusion immédiate

## Économie d'énergie à la Ville de Lévis

### **DES INVESTISSEMENTS DE 3 MILLIONS \$ S'AUTOFINANCERONT GRÂCE À DES ÉCONOMIES ANNUELLES DE 560 000 \$**

---

**Lévis, le 14 août 2003** – Le maire de Lévis, M. Jean Garon, a donné aujourd'hui, en présence de la députée de Lévis et ministre responsable de la région Chaudière-Appalaches, Mme Carole Théberge, de membres du Conseil municipal, de représentants de l'Agence d'efficacité énergétique du Québec et de l'entreprise Poly Énergie inc., le coup d'envoi de travaux estimés à trois millions de dollars en matière d'économie d'énergie dans l'ensemble des bâtiments de la ville. La Ville de Lévis est la première ville au Québec à se doter d'un tel programme.

Une fois complétés, en juin 2004, ces travaux produiront des économies d'énergie de 560 000 \$ par année, ce qui permet de financer cet investissement majeur sans que la Ville n'ait à augmenter ses dépenses de fonctionnement ni sa dette. Les différentes interventions visant la modernisation des systèmes de climatisation, de chauffage, de ventilation et d'éclairage de nombreux bâtiments municipaux seront en effet réalisées et financées à même ces économies par la firme Poly Énergie inc. et son mandataire Écosystem dans le cadre d'une entente d'une durée de dix ans.

La Ville demeure maître d'œuvre des projets et, si les économies réalisées s'avéraient plus importantes que prévues, l'entente prévoit un partage des gains ainsi réalisés. «Une chose est certaine, dès l'an prochain, la Ville disposera d'équipements modernisés dans la plupart de ses édifices en plus d'être assurée d'une marge de manœuvre budgétaire d'au moins un demi million de dollars par année au terme de l'entente », a déclaré M. Garon.

M. Garon a tenu à souligner l'implication de l'Agence de l'efficacité énergétique avec qui la Ville a signé une entente lui permettant d'obtenir une subvention de 41 000 \$. Cette aide financière permet à la Ville de mettre en place un plan d'action en efficacité énergétique, de réaliser certaines études pour la validation des projets soumis et de réaliser, de façon concrète, des projets dans divers édifices de la ville. Notons que les édifices ont été ciblés par la Ville et l'Agence à la suite d'études de caractérisation effectuées par l'Agence.

« Il s'agit d'un exemple de partenariat entre la ville, le gouvernement du Québec et l'entreprise privée dont tous sortiront gagnants, à commencer par les contribuables de la Ville de Lévis », a déclaré M. Garon. « Ce n'est en effet pas tous les jours qu'on peut annoncer des investissements de 3 millions \$ sans aucun impact sur le compte de taxes et avec, au contraire, la perspective de réduire de façon appréciable nos frais de fonctionnement », a indiqué le maire.

Au-delà de l'aspect financier du projet, il faut se réjouir de son impact environnemental et aussi de ses effets positifs sur la qualité de vie des utilisateurs des équipements de la ville et des employés qui verront leur confort et leur sécurité améliorés. « Dans le contexte climatique actuel, il n'y a pas de petites économies d'énergie et les générations qui nous suivent ne nous pardonneraient pas notre inaction alors qu'il existe des façons aussi simples d'être moins énergivore », a déclaré M. Garon.

Les premiers projets qui seront réalisés sont :

- ? la réfection de la ventilation de la piscine et de la chaufferie du centre culturel de Lévis, au coût de 264 000 \$;
- ? la réfection de la mécanique de fabrication de la glace dans les aréna André-Lacroix (quartier Lauzon), et de Saint-Romuald au coût de 900 000 \$ dont 400 000 \$ financés par le programme d'économie d'énergie;
- ? l'amélioration de l'éclairage de 58 édifices municipaux au coût de 135 000 \$.

M. Garon s'est également réjoui qu'au delà des investissements importants dans les équipements, le programme d'économie mis de l'avant avec le concours de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec favorise des gestes simples comme la mise en place de consignes claires, des changements de comportement et des mesures d'entretien préventif.

Rappelons que la Ville s'est engagée dans ce programme d'énergie au printemps 2002 avec la réalisation d'une évaluation du potentiel d'économie d'énergie de son parc immobilier et de ses grands équipements de loisirs.

-30-

Source : Christian Brière  
Direction des communications  
Tél. : 834-6607